DEPARTEMENT DE LA SOMME CANTON D'AILLY-SUR-SOMME COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS

SÉANCE DU 26 AVRIL 2022 Convocation du 19 avril 2022

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six avril à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

<u>Etaient présents les conseillers municipaux suivants</u>: Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Sophie PIOLE, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA, Frédéric DOMON

<u>Etaient absents</u>: Louis GUERRA (pouvoir à Philippe PETIT), Michel THIEFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA), Marie-Laure DELATTRE

Monsieur Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Adoption du Compte Administratif 2021 (n°6-2022)

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Madame le Maire quitte la séance et Monsieur Philippe PETIT est élu président de séance. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, par 16 voix pour et 1 abstention, le compte administratif comme suit :

Recettes de fonctionnement 783 155,41 € Dépenses de fonctionnement 731 218,96 €

D'où un excédent de fonctionnement de 51 936,45 €

Recettes d'investissement 164 468,32 € Recettes d'investissement 162 698,05 €

D'où un excédent d'investissement de 1 770,27 €

Le Maire,
Maria TREFCON